



## *Le C.N.B. C'EST QUOI ?*

### **C'est un club fondé en 1951.**

Association agréée au titre de la protection de la nature (article 40 de la loi du 10 juillet 1996).

« Chasser le plus possible tout en tuant le moins possible » Pierre Malbec.

### **But du C.N.B. :**

- Défendre une éthique de la chasse et prôner le respect de l'oiseau,
- Agir auprès des fédérations et des pouvoirs publics afin de renforcer les actions visant à améliorer la pratique de cette chasse,
- La cynophilie est indissociable de la chasse à la bécasse, le club participe à des Fields trials et décerne des trophées dont le challenge de Callac.

### **Les travaux du club ont permis d'obtenir :**

- L'interdiction du tir à la passée
- L'interdiction du tir à la croule
- De retenir le 20 février comme date objective de fermeture en conformité avec les directives et les connaissances biologiques actuelles
- L'adoption d'un P.M.A. avec carnet de prélèvement par de nombreux départements.

### ***BULLETIN D'ADHESION***

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Date : .....

Signature : .....

Cotisation : 11€ 00  
Abonnement à la revue : 24€ 00  
**Total : 35€ 00**

### **Adresser le règlement à :**

Jean-Louis Ballet  
13, rue Marcel Pagnol  
33185 Le Haillan

Tél : 09 71 29 35 94

E-mail : [jlouis.ballet@clubnationaldesbecassiers.net](mailto:jlouis.ballet@clubnationaldesbecassiers.net)